Technologue en assainissement CFC

Description

La ou le technologue en assainissement nettoient et vidangent des installations d'évacuation des eaux du réseau public ou privé (conduites d'eaux usées ou d'eau de pluie, fosses, etc.) à l'aide de divers véhicules et équipements. Elles et ils contrôlent ces installations au moyen de caméras, détectent les éléments de construction et conduites endommagés et effectuent les réparations nécessaires.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation et planification

- prendre connaissance du mandat et effectuer les calculs nécessaires à sa réalisation: volumes, proportions, longueurs, vitesses d'évacuation du réseau, etc.
- utiliser et établir des plans et des croquis (p. ex. plan des canalisations enterrées)
- planifier le déroulement du travail en collaboration avec le mandant (commune, entreprise, régie, privé, etc.)
- préparer le matériel et les véhicules nécessaires
- établir des rapports journaliers et hebdomadaires

Nettoyage, vidange et entretien

- nettoyer les ouvrages, les conduites et les canalisations d'évacuation des eaux en utilisant les équipements appropriés (lances, buses, tuyaux, etc.)
- vidanger les résidus (détergents, eaux usées ou polluées, etc.) et les éliminer selon les directives
- entretenir les ouvrages d'évacuation des eaux

Contrôle et réparation

- inspecter les installations d'évacuation des eaux en utilisant des véhicules et des équipements appropriés (caméras ou robots télécommandés, etc.)
- détecter les anomalies (p. ex. difficulté d'écoulement) et les éléments endommagés
- documenter les résultats des inspections à des fins d'évaluation (procès-verbaux et rapports d'inspection)
- réparer et rénover les installations d'évacuation des eaux (par fraisage, masticage, etc.)
- au besoin, proposer une méthode d'assainissement

Sécurité et protection de l'environnement

- contrôler et entretenir les véhicules et appareils utilisés
- identifier les risques lors de l'exécution des travaux (risques d'inondation, matières dangereuses, etc.)
- prendre des mesures de sécurité et de prévention de la santé (p. ex. prévention des blessures et des infections) ainsi que de protection des eaux et de l'environnement (recyclage des matières dangereuses, limitation de la production de déchets, etc.)

Environnement de travail

Les technologues en assainissement interviennent chez des privés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ou dans le cadre d'infrastructures publiques. Elles et ils peuvent être exposés à certains risques liés à des matières dangereuses ou à la nature des lieux (endroits confinés, travaux sous-lacustres, etc.). Ces professionnels travaillent le plus souvent en petite équipe et en présence des clients ou des mandants (ingénieurs, régies, etc.). Ils effectuent de nombreux déplacements et assurent un service de piquet, week-end compris.

Formation

La formation de technologue en assainissement s'acquiert par un apprentissage dans l'un des domaines spécifiques suivants: entretien, contrôle ou assainissement des installations d'évacuation des eaux.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise d'entretien, d'inspection ou d'assainissement de canalisations
- Formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Yverdon-les-Bains (VD)
- Cours interentreprises (12 jours sur 3 ans)

Durée

- 3 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de technologue en assainissement

Contenu (sur 3 ans)

- Planification, préparation et compte-rendu des travaux
- Nettoyage des installations d'évacuation des eaux
- Entretien des installations d'évacuation des eaux
- Contrôle des installations d'évacuation des eaux
- Assainissement des installations d'évacuation des eaux
- Entretien, sécurité et protection de l'environnement

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 07.02.2025

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens technique
- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique
- Résistance aux variations de température
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

La plupart des technologues en assainissement exercent leurs activités dans de petites et moyennes entreprises de nettoyage ou d'assainissement de canalisations (5 à 20 collaborateurs). Elles et ils trouvent également des débouchés dans les services de voirie communaux ou des stations d'épuration.

Perfectionnement

Les technologues en assainissement peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail sur l'entretien des installations, l'élimination des matières polluantes, le transbordement des déchets, la recherche par caméra de canalisations, le transport des marchandises dangereuses, etc.
- brevet fédéral d'exploitant-e de station d'épuration
- Bachelor of Science HES en énergie et techniques environnementales
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent d'entretien en assainissement AFP/Agente d'entretien en assainissement AFP
- Agent d'exploitation CFC/Agente d'exploitation CFC
- Constructeur de fondations CFC/Constructrice de fondations CFC
- Constructeur de routes CFC/Constructrice de routes CFC
- Exploitant de station d'épuration BF/Exploitante de station d'épuration BF
- Installateur sanitaire CFC/Installatrice sanitaire CFC
- Recycleur CFC/Recycleuse CFC

Adresses

CPNV - Centre professionnel du Nord vaudois
Rue Roger-de-Guimps 41
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
Tél.: +41 24 557 72 77
http://www.cpnv.ch

Fédération faîtière de formation pour la branche d'entretien des installations d'évacuation des eaux (advk)
Secrétariat ASTAG
Wölflistrasse 5
3006 Berne
Tél.: +41 31 370 85 25
http://www.advk.ch